



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

5 JOURS DE RÉCUPÉRATION OBTENUS POUR LES GARDIENNES DE LA CASPE 1-2-3-4 : UNE DEMI BONNE NOUVELLE !

Suite à une erreur de la CASPE 1-2-3-4, les gardiennes logées de cette circonscription ont été mobilisées durant les vacances de printemps du 6 au 17 avril pour assurer diverses tâches, alors qu'elles devaient être en congés, conformément au règlement de service des gardiens/gardiennes.

Notre syndicat était intervenu à plusieurs reprises (CHSCT, CT, comité de suivi) pour demander la récupération de ces journées qui n'auraient pas dû être travaillées.

L'arbitrage de la DASCO est tombé. Les collègues bénéficient de 5 jours de récupération qu'elles pourront poser en période scolaire, à l'exception des deux premières semaines de septembre.

C'est mieux que rien, mais nous estimons cette compensation insuffisante, les collègues récupérant 5 jours de congés...pour 9 jours travaillés ! Décision un peu mesquine de la DASCO vis-à-vis de ces collègues qui se sont rendues disponibles et qui sont par ailleurs remerciées par la CASPE pour leur mobilisation au cours de cette période.

Comme souvent, plutôt que des remerciements ou des « tapes sur l'épaule », les collègues auraient préféré une juste reconnaissance du travail accompli !

L'ÉQUIPE DU SUPAP-FSU SOUHAITE D'EXCELLENTES VACANCES AUX
GARDIEN-NE-S TITULAIRES...ET BON COURAGE AUX VACATAIRES QUI
TRAVAILLENT PENDANT CET ÉTÉ

Paris, le 10 juillet 2020

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>